

LETTRE POUR LES NATIONS UNIES POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMMES

Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques
Secrétariat – 57-59 rue Notre-Dames-des-Champs 75006, Paris, France
Téléphone: 01 45 44 27 65

Secrétaire général Ban Ki-Moon
Organisation des Nations unies,
New-York, NY 10017

Le 23 novembre, 2009

Votre Excellence,

Fondée en 1910, l'Union Mondiale des Organisations Catholiques (UMOFCS), une *association internationale publiques de fidèles* avec un effectif de près de 100 organisation, actives dans 66 pays, sur tous les continents et certains États insulaires, représente plus de cinq (5) millions de femmes catholiques de tous les horizons. UMMMOFC est dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies pour l'ECOSOC depuis 1947, UNESCO, 1948; FAO, 1953, et le HRC. L'UMOFCS a des représentants aux Nations-Unies, à New-York, Paris, Rome et Genève. Membre de la CONGO, elle est également présente au Conseil de l'Europe.

La priorité de l'UMOFCS pour la période 6-2010 est de *Construire une culture de la paix avec une attention particulière à l'éducation et l'éradication de la pauvreté*. Nous sommes engagées à protéger la vie et la dignité humaine, en particulier des plus pauvres, les membres les plus vulnérables de la famille humaine, c'est pourquoi nous vous exhortons à prendre des mesures concrètes pour protéger les femmes et les enfants, les victimes innocentes de la violence. Il faut une plus grande sensibilisation et des solutions visant à pallier toute violence contre les femmes, le foeticide féminin et l'infanticide, les mutilations génitales des femmes. Nous devons aller vers une augmentation globale du respect de la dignité dont les femmes sont dotées par leur Créateur.

Comme l'Assemblée Générale des Nations Unies a désigné le 25 novembre comme la Journée Internationale pour l'Élimination de la Violence faite aux Femmes, veuillez noter que l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFCS) ne soutient pas la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ni encourage les parties souscrivant à cette Convention. CEDAW est utilisée abusivement comme un outil pour promouvoir la violence contre les femmes et les filles, les mères et les bébés, sous la forme d'un accès légal à l'avortement sur demande et pour mettre une pression indue sur les pays partout dans le monde en vue de légaliser l'avortement et y dédier des fonds, promouvoir la contraception, la procréation médicalement assistée pour les unions des personnes du même sexe et d'autres actes immoraux, au mépris de la loi naturelle de Dieu. UMOFC s'oppose et

combattrait tout langage ambigu en particulier celui qui traite de thèmes tels que « le *gender*, la santé reproductive, ses choix, ou ses droits ».

Nous vous exhortons à prendre des décisions et des mesures concrètes afin d'éradiquer la violence perpétrée sur les femmes de tous âges et de toute condition de vie, et à promouvoir le plein respect de la dignité des femmes.

Les efforts de Votre Excellence et votre mission pour éliminer toute forme de violence contre les femmes sont dignes d'éloges. Je ne manquerai pas de m'en souvenir dans ma prière.

Avec mes sentiments respectueux,

Karen M. Hurley
Présidente générale

Extrait de Vois de femmes no 21 – mars 2010 pp 26-27.